

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

- Juillet 2019

Sommaire

Master MEEF « Professeur des écoles »

1. **Référentiel des compétences professionnelles**
2. **Ventilation du temps global de formation (toutes modalités associées)**
3. **Objectifs, axes et attendus de formation**
 - a. Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
 - b. Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
 - c. Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Master MEEF « Professeur des écoles »

1- RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- **P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**
- **P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**
- **P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves**
- **P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**
- **P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

Compétences communes (14 CC)

- **CC1. Faire partager les valeurs de la République**
- **CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.**
- **CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**
- **CC4. Prendre en compte la diversité des élèves**
- **CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**
- **CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**
- **CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication**
- **CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**
- **CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier**
- **CC10. Coopérer au sein d'une équipe**
- **CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative**
- **CC12. Coopérer avec les parents d'élèves**
- **CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école**
- **CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

a. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	b. Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	c. L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel
<p>CC1. Faire partager les valeurs de la République</p> <p>CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.</p> <p>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</p> <p>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>CC4. Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p>CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>CC4. Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>

2 - VENTILATION DU TEMPS GLOBAL DE FORMATION (TOUTES MODALITÉS ASSOCIÉES)

L'ensemble du parcours de formation de master MEEF correspond, selon les normes en vigueur au niveau européen, à une charge de travail pour l'étudiant / le fonctionnaire stagiaire comprise entre 3 000 et 3 600 heures. La formation comprend des activités diversifiées correspondant pour l'étudiant/le fonctionnaire stagiaire au minimum à l'équivalent de 800 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique hors stage.

Ces activités peuvent notamment comprendre et articuler, dans la visée d'une formation intégrée :

- 1) des enseignements en présentiel (dont des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques, des séminaires, des groupes d'analyse de pratique, notamment des sessions de co-développement entre pairs) ;
- 2) des enseignements à distance et des enseignements mobilisant des outils numériques ;
- 3) des séquences d'observation et de mise en situation professionnelle, distinctes des périodes de stages ;
- 4) des projets de recherche individuels ou collectifs.

Le travail personnel s'appuie sur ces différentes activités.

Plus particulièrement, la formation s'attache à réserver, en ménageant une certaine perméabilité entre les ensembles :

- Au moins 55 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école
 - enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaître et transmettre les valeurs de la République ; droits et obligations du fonctionnaire ;
 - Lecture, écriture, oral, étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe), didactique et pédagogie du français à l'école.
 - Numération, calcul, didactique et pédagogie des mathématiques à l'école ;
 - Au moins 20% du temps à la polyvalence et à la pédagogie générale
 - Polyvalence, interdisciplinarité : construction des apprentissages dans les domaines de savoirs travaillés à l'école ;
 - Autres disciplines enseignées ;
 - Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers ;
 - Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs) ;
 - Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire).
- Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles
 - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire ;
 - Renforcement des compétences soutenant le développement professionnel tout au long de la carrière (curiosité, prise de recul, actualisation des savoirs, rigueur et attitude réflexive, créativité, gestion de la complexité).

- 10% du temps sont réservés au contexte propre, notamment territorial, et aux innovations pédagogiques de chaque ESPE

3 - OBJECTIFS, DU TEMPS GLOBAL DE FORMATION (TOUTES MODALITÉS ASSOCIÉES)

a. Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Compétences de référence (arrêté du 1 ^{er} juillet 2013) (CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Il connaît de manière réfléchie le contexte institutionnel de l'Éducation nationale, les enjeux et implications du référentiel de compétences et des circulaires qui définissent sa fonction pour se projeter dans le rôle et les missions qui lui sont confiées.</p> <p>Il inscrit et analyse son action en référence aux finalités, principes et valeurs portés par l'École, dans le respect du cadre juridique et réglementaire.</p> <p>Il agit en pleine conscience de sa responsabilité : discerne les valeurs en jeu dans ses interventions, accorde une attention appropriée à chaque personne en assurant le respect et l'équité entre tous, veille à l'objectivité du traitement de l'information et à un usage responsable des outils numériques et des réseaux sociaux.</p> <p>Il accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes en veillant au respect de chacun.</p>	<p>Cadre de référence et fondements éthiques du métier</p> <p>En référence à des situations de travail réelles, observées ou mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Connaître le contexte institutionnel : compréhension des finalités, des principes et des valeurs qui fondent le service public d'éducation nationale et dont celui-ci est porteur. · Comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives à l'école à la lumière des enjeux et questionnements liés aux évaluations internationales et nationales. · S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; connaissance des lois et des règles encadrant la sécurité des biens et des personnes. · Inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission. <p>Usage responsable d'internet</p> <ul style="list-style-type: none"> · S'approprier les droits et devoirs liés à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numériques professionnelle et personnelle · Participer à l'initiation des élèves à un usage responsable d'internet et des outils numériques · Connaître les règles de la protection des données personnelles

Compétences de référence (arrêté du 1^{er} juillet 2013) (CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Il maîtrise les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) pour échanger avec les élèves, les parents, les membres de la communauté professionnelle avec la qualité attendue dans l'exercice de sa fonction.</p> <p>Il communique aux élèves / aux parents les informations utiles à l'explicitation de son enseignement ainsi que les modalités et les résultats du processus d'évaluation et les régulations envisagées.</p>	<p>Communication respectueuse et efficace avec les élèves, les familles, les acteurs de la communauté éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; clarté de la prononciation, justesse du ton, débit d'élocution) · Langage adapté, sens de l'écoute et respect, bienveillance avec les élèves · Usage d'une langue étrangère (B2) en situation professionnelle. · Communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée. · Démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.
<p>Il collabore en équipe pour déterminer les progressions, préparer le matériel d'évaluation et l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences visées.</p> <p>Il porte un regard informé sur les supports de travail utilisés dans l'école, en particulier les manuels scolaires, et sait en analyser les forces et les limites.</p> <p>Il apporte sa contribution à l'accompagnement du parcours de l'élève en coopérant de manière constructive avec les membres de l'équipe éducative et en instaurant une relation de confiance avec les parents.</p>	<p>La vie de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs de l'école et de son environnement, les instances de l'école - Inscrire son action dans le cadre du projet d'école <p>La participation à un collectif de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Coopérer avec les autres enseignants pour organiser et planifier les apprentissages et leur évaluation · Participer de manière éclairée au choix des supports de travail des élèves · S'approprier les outils et ressources de l'équipe d'école <p>Expérimenter le travail en réseau, une communauté de pratiques professionnelles</p> <p>La relation avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Installer une relation de confiance en développant une posture fondée sur l'écoute et le respect ; · S'approprier les bases d'un échange fructueux : moments, méthodes, outils, points de vigilance, gestion des situations potentiellement conflictuelles.

<p>Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier</p> <p>Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
Rend compte de son travail aux acteurs concernés
Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

b. Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>École et savoirs : construire et développer les apprentissages des élèves</p> <p>Il conçoit, conduit et régule des situations d'enseignement – apprentissage cohérentes au regard des instructions officielles et fondées sur les plans didactique et pédagogique. Il mobilise les acquis de la recherche pour sélectionner les pratiques les plus pertinentes.</p> <p>Il intègre les activités dans une planification globale selon un niveau de complexité permettant la progression de tous les élèves dans l'acquisition de savoirs et le développement de compétences. Tenant compte des composantes cognitive, affective et relationnelle des apprentissages, il prévoit des stratégies intégrant la diversité des élèves et permettant le réinvestissement des savoirs acquis dans d'autres contextes. A cette fin, il intègre, dans la conception et la mise en œuvre des situations proposées aux élèves, le développement des compétences transversales que sont la créativité, la coopération, la communication, l'autonomie et la construction progressive de la pensée critique.</p> <p>Il facilite l'intégration et la structuration des apprentissages par une construction rigoureuse de son enseignement, par des interactions et rétroactions appropriées avec les élèves (questionnement, demande d'explicitation des démarches, valorisation de la pluralité des stratégies utilisées par les élèves), par l'analyse de son travail.</p> <p>Il repère, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés rencontrées par les élèves pour ajuster son enseignement. Il recourt à des stratégies variées permettant d'impliquer les élèves et de leur faire prendre conscience de leur manière d'apprendre, de leurs forces et de leurs besoins.</p> <p>Il choisit des modalités d'organisation de la classe – des espaces, des durées, des activités et du matériel – qui assurent un climat sécurisant, propice au bien-être des élèves et à leur engagement dans les apprentissages.</p> <p>Il mobilise les démarches et les modalités de travail qui renforcent l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe, le bien-être et le respect mutuel.</p> <p>Il favorise l'implication de chacun dans la vie de la classe et assure l'inclusion des élèves présentant des difficultés particulières ou des besoins spécifiques, dont le handicap, (en</p>	<p>Former à une approche experte des savoirs scolaires, en dégagant le sens et le contenu d'une culture commune à partir des conceptions et réalisations de référence, en lien avec des situations de travail réelles, observées ou mises en œuvre.</p> <p>Développement de l'enfant et apprentissages Former à :</p> <ul style="list-style-type: none"> · La socialisation scolaire, le développement moteur, psychologique, affectif et cognitif de l'enfant (de 2 à 10 ans), le développement du langage oral et écrit ; le développement de la conceptualisation et des capacités d'abstraction · Les processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, <i>feedback</i>, métacognition...) et le rôle des facteurs affectifs et du contexte dans l'apprentissage. · Le rôle de l'école dans la mise en œuvre du parcours éducatif de santé · Les apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir -faire / compétences. · Savoir identifier le fonctionnement cognitif d'un élève et repérer l'hétérogénéité des élèves dans l'apprentissage. · Aider à devenir élève : stimuler et entretenir la curiosité et le désir de savoir, · Apprendre à apprendre : mobiliser des stratégies d'apprentissage adéquates · La transmission des connaissances, croyances / savoirs. La formation de l'esprit critique: critères de scientificité, la formation de l'esprit scientifique, les obstacles. <p>Efficacité de l'enseignement : connaissance, évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage Former à la mise en relation entre les formes d'action de l'enseignant, l'engagement des élèves dans les apprentissages et les acquisitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Identification des principes, postures et gestes professionnels favorisant la structuration des apprentissages des élèves dans une dynamique de classe : approches didactiques, démarches pédagogiques (différenciation, adaptation...)

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
repérant leurs caractéristiques et en s'adressant si nécessaire aux personnels spécialisés, dont les AESH).	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en œuvre des programmes et des instructions officielles de l'école maternelle et de l'école élémentaire : progression des apprentissages et programmation annuelle ; identification et mise en œuvre des étapes d'une séquence et d'une séance. · Choix et adaptation des démarches pédagogiques en lien avec les besoins des élèves. · Analyse et sélection des supports de travail, dont les manuels scolaires. · Analyse d'une pratique pédagogique pour en tirer des pistes d'amélioration.
<p>Il maîtrise les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant.</p> <p>Il anticipe et repère des problèmes qui nuisent au fonctionnement du groupe et prévoit un mode de régulation, des mesures pour les prévenir ou les régler de manière proportionnée et équitable.</p>	<p>Autorité et gestion de classe</p> <p>Former à une pratique experte de l'autorité.</p> <p>Identifier et analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe, dans la cour ; résoudre un conflit.</p>
<p>Il maîtrise les savoirs scolaires fondamentaux en français et en mathématiques ainsi que les repères essentiels - contenus, concepts didactiques, méthodes - des domaines de savoirs enseignés à l'école afin de prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves, de la maternelle au CM2.</p>	<p>Enseigner le français à l'école</p> <p>Former à une pratique experte de l'apprentissage du langage, oral et écrit, et de l'enseignement de la lecture et de l'écriture en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de l'ensemble de la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Consolidation des connaissances et notions et construction des savoirs didactiques pour les cycles 1, 2 et 3 dans les domaines de l'étude de la langue, de la lecture et de l'écriture, de l'oral, de la littérature · L'oral comme moyen d'expression, de communication et d'élaboration de la pensée pour les cycles 1, 2, 3 ; l'évaluation des compétences linguistiques et langagières. · Les enjeux de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : construction du langage, décodage, compréhension, stratégies d'interprétation, rédaction, travail sur la norme orthographique et grammaticale, évaluation. · Les modalités d'intervention pédagogique-didactique en lecture-écriture : la construction du langage, l'approche grapho-phonémique en lecture, le diagnostic et le suivi des compétences des élèves en français, la prise en compte des besoins de tous les élèves : lecteurs rapides, faibles lecteurs, dyslexiques, dysorthographiques, les stratégies de compréhension en lecture et de l'expression de la pensée... · L'entrée dans l'écrit, l'accès à la littérature et ses modalités didactiques en contexte plurilingue : éléments de didactique du plurilinguisme (langue étrangère / langue seconde / langue de scolarisation).

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
	<p>Enseigner les mathématiques à l'école : Former à une pratique experte de l'apprentissage de la numération et du calcul puis de la résolution de problèmes mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Consolidation des connaissances et notions et construction des savoirs didactiques pour les cycles 1, 2 et 3 dans les domaines de la construction du nombre, des opérations et du calcul, de la géométrie, des grandeurs et mesures, de la résolution de problèmes. · Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation, ... · Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves.
<p>Préparé à assurer la polyvalence du métier, il s'appuie sur la spécificité des savoirs enseignés et sur les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour créer des situations d'apprentissage favorisant la création de liens entre les savoirs, le développement de compétences et l'ouverture culturelle chez les élèves.</p>	<p>Construction des apprentissages : polyvalence et interdisciplinarité</p> <p>Dans chacun des domaines de savoir enseignés à l'école, la formation porte sur les savoirs à enseigner, les objectifs d'apprentissage et la construction d'une séance – séquence qui s'inscrit dans une progression et une programmation, les méthodes et démarches à proposer aux élèves, la connaissance et l'usage des supports de travail, la différenciation et la personnalisation des apprentissages, l'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Acquisition des principes structurant les différents domaines de savoir en prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : éléments d'épistémologie, concepts didactiques et approches pédagogiques en histoire, géographie, éducation physique et sportive, langue vivante, sciences et technologie, éducations à (éducation artistique, culturelle et sensible, éducation aux médias et à l'information ...) · Acquisition / approfondissement des connaissances disciplinaires et culturelles pour enseigner à l'école. · Eléments d'épistémologie et didactique de l'interdisciplinarité : construire un projet interdisciplinaire au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
	des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales.
<p>A l'école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> · installe une relation d'accueil, d'écoute, d'empathie à l'égard des parents et du jeune enfant ; · observe et entoure l'enfant dans sa singularité et son développement (maturité affective, bien-être, socialisation, habiletés motrices et de communication) pour l'intégrer au groupe et le faire entrer dans les premiers apprentissages, notamment langagiers ; · s'appuie sur les connaissances de la psychologie du jeune enfant pour développer les premiers apprentissages ; · prépare et gère de manière optimale les espaces, les durées et les rythmes, les rituels, les interactions, notamment langagières, et mobilise les démarches d'apprentissage adaptées aux acquisitions les plus efficaces ; · prend en compte la présence des personnels d'appui (ATSEM) et d'accompagnement des enfants en situation de handicap (AESH) pour prévoir l'organisation des activités et construire le cadre d'apprentissage. 	<p>Développement du jeune enfant et premiers apprentissages La formation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement psychomoteur, affectif et social de l'enfant de 2 à 6 ans - Les comportements, gestes professionnels, organisation des temporalités et espaces de la classe adaptés au travail avec de très jeunes enfants. - L'observation à l'aide des outils disponibles : s'adapter aux rythmes des enfants, noter des indices potentiellement prédictifs de décalages d'apprentissage et les analyser. - Le développement de la confiance en soi et en l'école des jeunes enfants. - La mobilisation du langage dans toutes ses dimensions : agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique et les activités artistiques, construire les premiers outils pour structurer la pensée et explorer le monde. - La construction des apprentissages intégrant le jeu, la sensibilité, l'imaginaire et l'expérience ; éveiller la curiosité pour faire émerger des questionnements, des réflexions, des expérimentations et entourer les enfants de connaissances - La collaboration avec l'ATSEM et avec les AESH en classe.

<p>Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier</p> <p>Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
<p>Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.</p>
<p>Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>
<p>Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés</p>
<p>Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.</p>
<p>Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.</p>
<p>Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent</p>
<p>Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> · mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; · déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; · analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

c. Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Il utilise l'observation dans la classe, les dispositifs d'évaluation qu'il met en place et les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour évaluer les résultats de son enseignement sur des points précis et pour expérimenter, réfléchir et ajuster sa pratique en vue de la rendre plus efficace.</p> <p>Il objective les forces et les limites de sa pratique pour identifier ses besoins de formation et y répondre – à court et à moyen terme – dans le cadre de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative, ...).</p>	<p>Pratique réflexive et recherche</p> <p>La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à / par la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences (curiosité, recul réflexif, rigueur, prise en compte de la complexité) soutenant l'actualisation des connaissances et le développement professionnel tout au long de la carrière.</p> <p>La formation procure les outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle.</p> <p>La formation développe la capacité du professeur à questionner, individuellement et collectivement, sa pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Acquisition des cadres de l'analyse de pratique · Outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives · Analyse de pratiques innovantes documentées par la recherche · Implication dans une recherche-action en relation avec des chercheurs · Expérience d'une communauté de pratique professionnelle.
<p>Il mobilise les ressources de son environnement, des outils numériques utiles et des programmes européens en appui de son activité professionnelle, à la fois dans la conception et la mise en œuvre de son enseignement, dans le domaine de sa formation et de sa mobilité.</p>	<p>Culture de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment grâce aux outils numériques et à la mobilité</p> <p>Former la capacité de l'enseignant, individuellement et entre pairs, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> · explorer et exploiter les ressources de formation de son environnement ; · expérimenter des dispositifs, hybridés ou non, qui favorisent l'auto-positionnement, la personnalisation, la différenciation, la réflexivité, la coopération, l'accompagnement, l'évaluation · se forger une culture numérique professionnelle (maîtrise des outils, veille documentaire, environnement personnel d'apprentissage). · Expérimenter le travail en réseau et la mobilité et tirer parti des opportunités de mobilité européenne et internationale, notamment via les programmes et les plateformes dédiées, pour développer une ouverture interculturelle et une approche comparatiste des systèmes éducatifs.

<p style="text-align: center;">Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
<p>Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves</p>
<p>Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité</p>
<p>Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier</p>
<p>Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs</p>
<p>Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques</p>
<p>Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)</p>